

FORMATIONS

RPTX
TES C

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Être capable d'exercer la fonction de réalisateur sur des chantiers avec train de travaux.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- › Utiliser les instructions ou consignes relatives aux conditions de réalisation des travaux ;
- › Obtenir les accords préalables aux travaux ;
- › Mettre en œuvre avec les personnels concernés les procédures de communication et de sécurité correspondantes ;
- › Utiliser les documents de sécurité, les procédures de communications, les installations et les matériels nécessaires à la bonne réalisation des objectifs de sécurité
- › S'assurer (ou obtenir l'assurance) que les mesures relatives à la sécurité des circulations sont prises ;
- › Coordonner les interventions des différents opérateurs placés sous son autorité, de façon à obtenir l'assurance que les mesures relatives à la sécurité des circulations incombant au service chargé des travaux sont mises en œuvre ;
- › Obtenir l'assurance, à la fin des travaux, que rien ne s'oppose à ce que les mesures de sécurité soient levées, ou mettre en place les restrictions nécessaires ;
- › Utiliser les instructions ou consignes relatives aux conditions de circulation des trains de travaux ;
- › Obtenir les accords préalables à la circulation des trains de travaux ;
- › Interdire ou adapter la circulation des trains sur la zone considérée en cas de risques relatifs aux caractéristiques géométriques et/ou mécaniques de la voie, à l'engagement du gabarit de la voie, au fonctionnement hors tolérances des équipements critiques de gestion des circulations ;
- › Appliquer les procédures en cas d'accident, d'incident, ou de situation présentant un risque grave ou imminent ;
- › Appliquer les mesures de sécurité nécessaires afin de rétablir la situation normale

 PRÉ-REQUIS

- › Satisfaire aux exigences médicales et psychologiques définies par l'arrêté d'aptitudes/ Psychologique (cf. chapitre IV, article 16 de l'arrêté d'aptitudes du 07 mai 2015)
- › Maîtriser (parler, lire et écrire) la langue française correspondant au niveau B1 européen (cf. chapitre II, article 7 de l'arrêté d'aptitudes du 07 mai 2015)
- › Avoir suivi la sensibilisation aux risques ferroviaires

 PUBLIC

- › Participants : 4 à 10 stagiaires

 DURÉE

- › 28h, soit 4 jours (Formation initiale)
- › 21h, soit 3 jours (formation Recyclage)

 LIEU

- › 2 rue du suffrage universel
77185 LOGNES

 MÉTHODES D'APPRENTISSAGE

- › Salle de formation à proximité d'un environnement ferroviaire
- › 1 formateur par séance
- › Vidéo-projection et tableau
- › Maquette ferroviaire miniature
- › Cours sur support papier
- › Vidéo
- › Diapo PowerPoint

 ATTESTATION / HABILITATION

- › Évaluation écrite en fin de stage
- › Attestation de formation

 CONTACT

- › Pour toute question relative aux conditions d'accès et tarifaire, nous contacter à l'adresse suivante : contact@rail-competeneces.fr